

MAIRIE
de
LASSÉРАН 32550

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2024

Le Conseil Municipal de LASSERAN s'est réuni en séance ordinaire le 26 Août 2024 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Arthur BENOIT, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 24 juillet 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

PRESENTS : Arthur BENOIT, Jean-Claude ESCUBES, Serge JACQUART, Joanne LACAZE, Caroline MOMBOISSE, François SABATHE, Tonia SALAÛN, Christine BERGES

ABSENTS EXCUSES : Michel SORIANO, Mathieu ROUMAT, Danièle SARLET

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame MOMBOISSE Caroline

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 25 JUIN 2024

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : REPRESENTANT DE LA CLECT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes de Val de Gers nous demande de désigner un représentant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Le représentant sera Monsieur Arthur BENOIT

DELIBERATION : CREATION D'UN EMPLOI TEMPORAIRE D'AGENT RECENSEUR

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendra de créer un emploi temporaire d'agent recenseur afin d'assurer le recensement de la population 2025 dont la mise en œuvre relève de la compétence de la commune depuis la loi n°2002-276 du 17 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Madame DEYRIS a proposé ses services. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

⇒ **Adopte à l'unanimité**

DELIBERATION : RECRUTEMENT TEMPORAIRE SUR EMPLOI NON PERMANENT (Adjoint technique)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les agents du SIIS n'effectueront l'entretien de la mairie à partir de septembre 2024. Il informe également qu'une personne à proposer ses services. De ce fait, il demande l'autorisation de recruter un contractuel à raison d'une heure de travail par semaine.

⇒ **Adopte à l'unanimité**

DELIBERATION : RENOUVELLEMENT CONVENTION + TARIF LOCATION POUR L'ASSOCIATION CRSA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association CRSA située à AUCH (Gers) souhaiterait renouveler l'utilisation la salle des fêtes et Maison de la Laïcité dans le cadre d'activités sportives ou de loisirs pour la période du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 inclus.

Monsieur le Maire demande de fixer un tarif.

DECIDE de tarifier à 10 € de l'heure sans l'utilisation de la cuisine.

DECIDE de tarifier à 15 € de l'heure si utilisation de la cuisine.

La facturation s'effectuera chaque mois à terme échu.

⇒ **Adopté à l'unanimité**

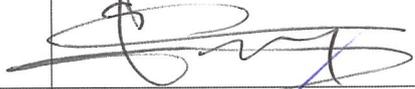
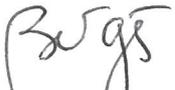
QUESTIONS DIVERSES

- Nouvelles activités : Danse le lundi soir, cours de Pilates le mardi, sport de combat le mercredi, percussions le vendredi)
- Salle des fêtes : Monsieur BENOIT étant nouvellement élu, un problème de disponibilité pour s'occuper des locations
- Point sur les commissions de travail :
 1. Commission affaires courantes : PLUi, SIIS, fibre, entretien lignes électriques, aménagement covoiturage)
 2. Commission lotissement, assainissement collectif : Problèmes de malfaçons, et trouver une stratégie de vente.
 3. Commission des travaux et informations communication et finance : Nouvelle organisation
 4. Création commission médiation pour suivre les conflits entre Lasséranais
 5. Création commission culture animation patrimoine.

6. Commission écologie : programme 0 phyto, verger naissance, village fleuri, création de haies
7. Evènements :
 Mariage 31 août 2024
 11 novembre à déléguer à Michel SORIANO s'il accepte
 Journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre. Madame SALAÜN peut être disponible 2 demies-journées.
 Vœux du Maire le 2 février 2025
 Rencontre entre associations et municipalité : Date à définir
 Réunion publique de présentation du projet Ferme en commun
8. Eclairage public : Devis reçu du Syndicat Territoire d'énergie du Gers pour le passage l'éclairage du centre Bourg en LED (13 lampes) pour un montant de 15 981.51 € avec une subvention de 3 196.30 € du Fonds vert et 4 794.45 € du Syndicat Territoire d'énergie du Gers.
 Deux hypothèses :
 - Enlever les 3 poteaux externes
 - Quid de l'éclairage du lotissement
 Accord de principe sur le projet à finaliser.
9. Divers devis : Travaux école, salle des fêtes

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 00 h 00.

Signatures :

Michel SORIANO Absent excusé	Jean-Claude ESCUBES 	Serge JACQUART 
BERGES Christine 	SABATHE François 	Joanne LACAZE 
BENOIT Arthur 	Caroline MONBOISSE 	SALAÜN Tonia 
Mathieu ROUMAT Absent excusé	Danièle SARLET Absente excusée	